

Crise du Coronavirus : La FICAM alerte sur les conséquences économiques impactant les industries techniques du cinéma et de l'audiovisuel et demande le soutien des Pouvoirs publics

Dans le contexte actuel de crise sanitaire liée à la propagation du Coronavirus, la FICAM tient à alerter les Pouvoirs publics sur la situation des entreprises techniques du cinéma et de l'audiovisuel dont la gravité et l'urgence peuvent engendrer dans les prochaines semaines des conséquences économiques et culturelles irréversibles.

Le secteur des industries techniques, qui représente un peu moins d'1,1 milliard de CA en 2018 et emploie à lui seul plus de 16 000 intermittents et 7 000 permanents, est structurellement fragile avec un chiffre d'affaires en baisse depuis 2010, et a perdu 4 % en 2018 (pression concurrentielle accrue, baisse des financements...). Par ailleurs, nos entreprises sont en état de dépendance économique vis-à-vis de leurs donneurs d'ordre producteurs. Et de plus dans nos industries, le télétravail n'est pas une solution.

C'est aussi un secteur qui se doit en permanence d'innover en matière technologique et donc d'investir pour être toujours au niveau de l'état de l'art réclamé par les réalisateurs comme par les diffuseurs. La fragilité du secteur est connue, il ne se relèverait pas d'un sinistre généralisé.

La crise sanitaire actuelle a déjà provoqué et provoquera dans les prochains jours des dommages collatéraux considérables pour nos entreprises et nos salariés permanents et intermittents. L'annulation et le report des tournages va entraîner immédiatement un manque à gagner qui aura à son tour un impact sur des activités de post production son et image déjà fragiles, mais aussi les effets visuels tant pour la publicité que les films. Des tournages étrangers, prévus grâce à l'attractivité de nos crédits d'impôts, sont déjà retardés ou annulés.

Il en est de même avec le secteur du flux, qui va être touché à la fois par l'arrêt des retransmissions sportives et des événements publics, comme des émissions en public.

Bien sûr des reports seront mis en œuvre pour certains types de programmes, mais ces derniers risquent de créer de réels problèmes de capacité dès les mois d'août/septembre (trop de prestations dans un temps trop restreint).

Les premières mesures positives annoncées pour la filière comme la mobilisation par anticipation du fonds de soutien, ou bien le paiement accéléré d'aides ne concernent pas le secteur des industries techniques. En effet, la particularité de notre secteur au sein du cinéma et de l'audiovisuel est qu'il ne bénéficie pas de compte de soutien.

Face à ce péril et au regard de sa gravité et de ses conséquences, l'ensemble de nos entreprises se sont mobilisées et demandent qu'un signal fort soit envoyé dès maintenant par les Pouvoirs publics par l'intermédiaire de la mise en place immédiate d'un fonds pour les industries techniques du cinéma et de l'audiovisuel, qui sont un des maillons les plus exposés du secteur dont le CNC a toujours été le garant.